



Le Petit Aussacois

Bulletin Municipal Mars 2021



SOMMAIRE

Editorial	p.2	LA VIE DES ASSOCIATIONS	
Le Conseil Municipal	p.3	- Génération Mouvement	p.9
Le site internet www.aussac.fr	p.4	- La Comité des Fêtes	
Fibre et ADSL	p.5	- Club de Danse	p.10
Information vaccination COVID 19		- Tennis club	
Mise à disposition vélos électriques	p.6	- Manzaboy'z	p.11
Ordures ménagères		Etat Civil	
Aide à Domicile en Milieu Rural	p.7	Calendrier Collecte des Ordures	p.12
La cérémonie du 11 novembre	p.8	Sortir du plastique à usage unique	
Le sapin de Noël			
Pensons à nos aînés			

Ouverture : mardi 9h - 12h et Jeudi 9h - 12h30 / 13h45 - 16h30

Secrétaire : Ingrid MOSNA ☎ 05 63 55 42 17 ✉ mairie.aussac@wanadoo.fr

Permanence du maire : Sur rendez-vous ou en cas d'urgence au 06 72 87 08 18

Site internet de la commune : www.aussac.fr

EDITORIAL



Chers concitoyens,

Après avoir été adjoint pendant 6 ans me voilà élu Maire pour ce nouveau mandat.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordé à la liste que je conduisais. Également, je souhaitais remercier Laurent Sirgue avec qui, durant tout son mandat, j'ai travaillé pour que notre village soit bien tenu, tant au niveau financier qu'au niveau de l'entretien général de l'espace public (bâtiments, voirie, espaces verts).

L'année 2020 aura été celle de l'émergence de la Covid-19 avec sa cohorte de vicissitudes, confinements et port du masque. Espérons que 2021 sera celle de sa mise sous cloche avec des vaccins efficaces et la possibilité de déambuler sans masques ni contraintes. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis, comme il est d'usage chaque année, de vous inviter aux vœux du maire et de l'équipe municipale. Je le regrette d'autant plus que ces derniers mois, les relations humaines, la sociabilité et la convivialité ont largement souffert d'une situation que nul ne pouvait prévoir. Les associations ont dû logiquement renoncer à leurs activités du fait des contraintes sanitaires. On ne peut que souhaiter une relance de celles-ci au cours de cette année.

Les services de la commune n'ont jamais été arrêtés, d'autant plus que la charge de travail a été rendue souvent plus complexe, comme pour chacun d'entre nous dans nos propres activités. Dans ce contexte particulier, nous remercions notre secrétaire de mairie, Ingrid Mosna, qui a su s'adapter pour que la continuité des services soit assurée.

Le conseil municipal et moi-même, tout le long de cette année 2020, avons été à l'écoute de nos concitoyens pour essayer de leur rendre la vie plus facile. Une visite aux personnes âgées a permis de s'assurer que, pendant le confinement total, elles pouvaient être suivies et ravitaillées, soit par leurs familles et leurs amis, soit par leurs voisins. Des masques ont été achetés et distribués pour que vous puissiez vous protéger au moment où il était difficile de s'en procurer.

Il était important de donner du sens à cette fin d'année pour conjurer le sort et finir en beauté. Une équipe restreinte a donc décoré le sapin et illuminé la salle des fêtes. Il fallait retrouver nos repères pour mieux envisager l'avenir.

L'année 2021 commence dans un contexte sanitaire encore très tendu. Nous sommes à votre service et n'hésitez pas à nous solliciter pour toute information que vous souhaiteriez avoir.

Ce bulletin fait un point sur la commune et ses associations. Vous pouvez aussi consulter le site internet : www.aussac.fr et vous inscrire pour avoir des actualités communales tout au long de l'année.

Au nom de toute l'équipe municipale, et même si la période des vœux est terminée, je vous souhaite le meilleur pour cette année déjà démarrée.

Le Maire
Richard Martinez

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE



Richard MARTINEZ

LES ADJOINTS



Benoit TRAGNÉ
1^{er} adjoint



Caroline GLEDHILL
2^{ème} adjoint



Michel VILLENEUVE
3^{ème} adjoint

LES CONSEILLERS



Céline ASTIÉ



Christine GUIBAUD



Pascal GUIBAUD



Sébastien GUISON



Christine PIGNOL



Olivier ROUQUETTE



Laurent SIRGUE

LE SITE INTERNET : www.aussac.fr

Au cours de l'année écoulée le site internet de notre commune a fait l'objet d'une mise à jour. De nouvelles rubriques ont été créées : vie économique, solidarités, hébergement, tourisme et loisirs, culture, histoire et patrimoine, et d'autres complétées : vie municipale, vie pratique, enfance et jeunesse...

LA LETTRE D'INFORMATION

La fonction « Lettre d'information » a été activée. La Lettre d'Information est adressée à toutes celles et à tous ceux qui se sont inscrits sur le site de notre commune en nous laissant leur adresse mail puis en confirmant leur inscription à réception d'un mail les invitant à le faire. Il n'y a pas de fréquence établie pour son envoi ; nous le faisons :

- * pour annoncer un évènement ou pour faire part d'une actualité locale,
- * pour transmettre une alerte,
- * pour annoncer une nouveauté sur le site,
- * pour informer de la tenue d'une réunion (Conseil Municipal...),
- * pour vous transmettre des informations de la Préfecture, de la Communauté d'Agglomération ou d'autres collectivités, et plus généralement toute information pouvant être utile à votre vie quotidienne.

A tout instant vous pourrez faire le choix de vous désabonner en un simple clic ou en contactant les administrateurs du site.

Abonnez-vous à la lettre
d'information



A ce jour, un très petit nombre d'entre vous se sont inscrits. Vous pouvez le faire soit en ligne sur le site, soit en renseignant et en retournant à la mairie le coupon joint au présent bulletin municipal. Vous pourrez ainsi recevoir périodiquement en plus des informations ponctuelles un récapitulatif des actualités communales postées sur le site.

LES FORMULAIRES DE CONTACT

Au formulaire permettant de contacter la mairie a été ajouté un formulaire pour envoyer un message aux administrateurs du site (Richard Martinez, Caroline Gledhill, Michel Villeneuve, Céline Astié) pour leur faire part de tout commentaire ou suggestion concernant le contenu du site.

RUBRIQUES HERBERGEMENT ET VIE ECONOMIQUE

Vous proposez un hébergement, vous êtes agriculteur et faites de la vente à la ferme ; vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur ou profession libérale (santé...) : vous pouvez faire référencer votre activité sur le site de la commune aux pages « Hébergement » ou « Vie économique », pour cela, contactez un des administrateurs du site.

Ce site est le vôtre pour communiquer et échanger, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions et de nous proposer vos contributions.

FIBRE ET ADSL

La fibre partout et pour tous en 2022

Vous pourrez dans le courant de l'année 2022 bénéficier des avantages de la fibre et être 100% connectés !

Le choix du Département du Tarn s'est porté sur SFR-Groupe Altice dans le cadre d'une délégation de service public pour rendre éligibles chaque logement, chaque établissement public et chaque entreprise à la fibre optique.

Tous les opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet pourront utiliser ce réseau et vous proposer des abonnements pouvant aller jusqu'à 1Gbits/s.

La qualité des vidéos devrait être meilleure, le temps de transfert de fichiers volumineux considérablement réduit, les conversations vidéo avec vos amis se feront sans coupures.



Nouvelle offre ADSL FREE

Dans le cadre du développement de son réseau ADSL, FREE installera au mois de mars, une armoire de dégroupage sur la commune. Elle devrait être activée dans le courant de l'été. Nous vous tiendrons informés de l'arrivée de ces offres sur le site internet de la commune ou par mail si vous vous êtes inscrits pour recevoir la lettre d'information numérique. L'opérateur entend concurrencer Orange tant en termes de rapidité qu'en terme de prix. Cette installation permettra à FREE, quand SFR aura terminé le déploiement, de proposer des offres fibres.

Information sur la pérennité de la technologie ADSL sur le réseau cuivre chez l'opérateur Orange

Avec le déploiement rapide de la fibre, il devient inutile de conserver en parallèle les réseaux d'accès cuivre et fibre. Orange prépare donc la fermeture de son réseau historique cuivre en France. Cela se fera de manière très progressive de façon à accompagner l'ensemble des utilisateurs du réseau dans la transition vers la fibre : après une première phase d'expérimentation, le décommissionnement du réseau cuivre démarrera dès 2023 et devrait s'achever en 2030.

INFORMATION VACCINATION COVID-19



La vaccination est ouverte aux personnes âgées de plus de 75 ans et autres personnes vulnérables telles que définies par la Ministère de la Santé (résidents EHPAD...).

Vous avez la possibilité de vous faire vacciner dans les centres suivants :

- Clinique Toulouse Lautrec, 2 rue Jacques Monod, 81000 ALBI
- Hôpital d'Albi, 22 bd Général Sibille, 81000 ALBI
- Mairie de Gaillac (salle des mariages), 68 Place Hautpoul, 81600 GAILLAC
- Salle de Foulon, 1 place de la République, 81300 GRAULHET
- Parc des Expositions, 1 rue de la Baute, 81990 LE SEQUESTRE

Pour cela appelez le : 08 09 54 19 19 ou prenez rendez-vous sur le site : www.sante.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Pourquoi trier ?

► Réponse 1 : Plus vous trie, moins vous payez ...

À Trifyl, pour encourager le geste de tri, le tarif du tri a été placé largement en-dessous du tarif des déchets résiduels.



Les chiffres :

Pour entrer dans le détail, le coût du tri pour les emballages et papiers recyclables est appliqué à la tonne aux intercommunalités ou syndicats de collecte (adhérents à Trifyl). En 2019, une tonne de déchets résiduels est facturée en moyenne 96 €, quand une tonne d'emballages et papiers triés est facturée 33 €. Une tonne triée, quand elle est bien triée, coûte donc 3 fois moins cher qu'une tonne de déchets résiduels.

Comment bénéficier du tarif le plus bas pour le tri ?

Pour bénéficier du tarif le plus bas pour le tri, deux critères doivent être réunis : quantités et qualité du tri. Les personnes qui trient le plus, trient plus de 60 kg d'emballages et papiers par an. Celles qui trient le mieux font moins de 15% d'erreurs de tri. Les performances de tri sont calculées grâce au système des caractérisations. Des prélèvements sont effectués chaque mois sur les déchets collectés sur chaque territoire et analysés pour mesurer la qualité du tri. Leurs collectivités bénéficient ainsi des tarifs les plus avantageux.



Produire moins de déchets pour réduire la facture :

La facturation au tonnage permet de récompenser les efforts de réduction des déchets. Pour une collectivité de 10 000 habitants, si chacun réduit ses déchets de 10%, la baisse peut représenter 500 tonnes par an, soit une économie estimée entre 8 000 et 40 500 € chaque année pour l'intercommunalité.

► Réponse 2 : Préserver les ressources naturelles

50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières. Le recyclage des emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et des papiers permet d'économiser du pétrole, de la bauxite, du minerai de fer, du bois. La création de nouveaux produits à partir de matière recyclée permet de préserver les ressources naturelles mais aussi de limiter la consommation d'eau et la production de CO2.

MISE A DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES



Depuis 2019, notre communauté d'agglomération est engagée dans une démarche de promotion du vélo comme mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle et notamment pour les trajets de courte distance. Dans ce cadre, une vingtaine de vélos à assistance électrique sont à disposition sur le territoire. Dans un souci d'efficacité de gestion des prêts aux habitants, il a été mis en place des relais de proximité au niveau des mairies. Pour ce faire, 2 vélos seront mis à disposition

des habitants de la commune au printemps 2021 pour une durée de 3 mois.

Nous ne connaissons pas encore à ce jour la date précise du début de l'opération mais nous ne manquerons pas de vous en informer dès qu'elle nous sera précisée.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous manifester soit par mail : mairie.aussac@wanadoo.fr soit par téléphone auprès du maire : 06 72 87 08 18.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR c'est :

- 4 communes couvertes par l'association : Orban, Aussac, Fénols, Poulan-Pouzols,
- 8 salariés d'intervention,
- 11 bénévoles,
- 1 assistante technique (personnel fédéral)
- 1 accompagnante de proximité (personnel fédéral)



La permanence de l'association ADMR d'Orban est assurée 5 jours sur 7, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au 06.84.49.16.60.

Vous pouvez également nous contacter par mail : orban@admrtarn.fr ou vous présenter directement dans nos locaux, 6 place de l'ancien château à Orban, le mardi de 9h00 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 16h30 (hors contexte de crise sanitaire).

Diverses prises en charge sont possibles à tarifs conventionnés, sous certaines conditions et en fonction de votre situation : caisses de retraite, mutuelles, assurance maladie, assurance privée, allocation tierce personne, aide sociale, prestation de compensation du handicap (PCH), allocation personnalisée d'autonomie (APA).

De plus, 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts, ou donnent droit à un crédit d'impôts (selon la législation en vigueur).

Association certifiée par l'AFNOR, l'ADMR d'Orban est titulaire de la marque *NF Service* « Services aux personnes à domicile », et délivre des prestations de qualité, individualisées et personnalisées, répondant aux plus près à vos besoins.

Quelques remerciements qui nous tiennent à cœur :

- À Monsieur Jean GASC, qui a œuvré en qualité de président pendant plus de 3 ans, pour sa précieuse collaboration. Il laisse aujourd'hui sa place à Madame Christiane LAIGNEL, anciennement vice-présidente,
- Aux bénévoles sortants, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre équipe,
- À l'ensemble des salariées d'intervention, qui œuvrent chaque jour auprès de vous et qui ont su faire preuve d'une grande implication ainsi que d'un investissement remarquable en cette année particulièrement difficile,
- À tous ceux et celles qui ont participé au loto du 1^{er} mars 2020 et à ceux qui, chaque année, nous réservent un accueil chaleureux pour les calendriers.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 ! L'ADMR d'Orban est présente sur votre territoire pour vous, et grâce à vous.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France a, compte tenu de la crise sanitaire, eu lieu dans un format restreint et dans le respect strict des mesures de distanciation.

Etaient présents : les porte-drapeaux Jacques TRAGNÉ et André GAU, monsieur le Maire Richard MARTINEZ et ses adjoints.

Après la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, monsieur le Maire a procédé à l'appel des morts pour la France de la commune d'Aussac et à celui de ceux de l'année 2019-2020.

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux Morts, l'observation d'une minute de silence, sous un soleil qui commençait à percer le brouillard, a clôturé la cérémonie.

MON BEAU SAPIN



Comme le veut, la tradition le sapin de Noël d'Aussac a été dressé le premier week-end de décembre à son emplacement habituel près de la salle des fêtes.

Compte tenu de la crise sanitaire cette opération a eu lieu en petit comité et les adultes respectant toutes les règles de distanciation. Les quelques enfants présents ont entre deux averses participé avec enthousiasme à la décoration et à la pose des illuminations.



POUR LES FÊTES : PENSONS A NOS AÎNÉS



Mr VIGNÉ

A l'initiative de la municipalité et à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis de douceurs variées a été offert aux aînés de la commune âgés de plus de 80 ans, soit 17 personnes.

Dans ces temps encore plus difficiles pour eux, ce geste de solidarité leur apportera nous l'espérons un petit supplément de réconfort et le sentiment pour ceux isolés de ne pas être totalement délaissés.

GENERATION MOUVEMENT

UNE ANNEE 2020 ECOURTEE POUR CAUSE DE COVID19

La vie du Club en 2020 a été en dents de scie avec une activité réduite ou inexistante. Une rétrospective nous ramène au mois de janvier avec son loto habituel très satisfaisant et une assemblée générale qui s'est tenue le 7 février avec un bilan équilibré, une moyenne de 150 adhérents mais un manque de volontaires pour entrer dans le conseil d'administration.

Le 25 février départ des 40 participants pour l'Afrique du Sud avec au programme : visite de la ville du Cap et du Cap de Bonne Espérance, route des vins puis envol vers Durban, safari aquatique et safari 4x4 d'une demi-journée, visite d'un village zoulou (voir photo), royaume du Swaziland enclave dans l'Afrique du Sud, journée safari en 4x4 dans le parc Kruger, les villes de Pretoria, Johannesburg et Soweto.

Le 7 mars nous revenons à Aussac avec de merveilleux souvenirs. Depuis le Club est à l'arrêt avec seulement une reprise août et septembre de la marche et de la pétanque dans respect des règles sanitaires. Les rencontres conviviales manquent beaucoup mais la santé avant tout ; nous reprendrons dès que cela sera possible. Le voyage au Sud Marocain prévu en octobre 2020 est maintenant reporté en octobre 2021.

Pour tout renseignement : 06 80 43 11 43

Le président : C. Pastré



Danseurs zoulou

COMITÉ DES FÊTES

Le bilan de l'année 2020 se résume au constat suivant : Nous avons dû mettre en sommeil tous les événements prévus depuis le printemps en raison de la situation sanitaire.

Pour les projets 2021, ils sont prêts mais l'avenir est bien trop incertain pour pouvoir vous les présenter. Nous ne prendrons aucun risque pour la santé des participants et notre association restera en sommeil tant que cela sera nécessaire.

Comme tous, je souhaite que le temps revienne où nous pourrons à nouveau partager des moments conviviaux, profiter de notre beau village et de la belle salle des fêtes qui est maintenant à notre disposition.

Au nom du Comité des Fêtes, je vous souhaite à tous une bonne santé. Prenez soin de vous et des vôtres.

Bien amicalement.

Le président : Franck GARRIGUES

CLUB DE DANSE AUSSAC - FENOLS - LAGRAVE

Où est-il ce temps où nombre de nos soirées hebdomadaires étaient prises, consacrées à ce loisir si convivial et chaleureux qu'est la danse ?

Depuis le 13 mars 2020, nous ne pouvons plus nous retrouver pour partager les pas de valse, tango, paso, rock, etc. Mais il n'y a pas que nous, toutes les activités du Foyer Socio Sportif de Fénols ont elles aussi cessé de rassembler leurs membres autour de leur passion (gym, informatique, futsal, salsa, etc.).

Après un confinement de 5 mois, une lueur de reprise, cet automne; qui n'a malheureusement duré qu'un mois ; et de nouveau l'accès aux salles municipales n'était plus possible, donc on arrête tout ; et depuis, non content d'attendre, on ne sait rien, on entend tout et son contraire ; rien qui vienne nous rassurer et nous laisser espérer un semblant de reprise.



La saison 2019/2020 s'est arrêtée prématurément le 13 mars 2020 ; et cette saison 2020/2021, où nous fondions quelques espoirs, est, elle aussi, sérieusement amputée et certainement aboutira à une année blanche.

Souhaitons que d'ici le mois de septembre la situation se décante et s'améliore ; et toutes et tous voulons croire à une reprise pour la saison 2021/2022. Espérons que ce souhait ne restera pas en l'état d'un vœu pieux et qu'il pourra se concrétiser.

Malgré tout, ne nous apitoyons pas sur notre sort, il y a plus malheureux que nous ; alors, ne soyons pas égoïstes mais plutôt solidaires envers ceux qui souffrent, autant de maladie que de solitude. L'abbé Pierre disait, en 1961, "la maladie la plus constante et la plus mortelle, mais aussi la plus méconnue de toute société, est l'indifférence".

Alors, ne soyons pas solitaires mais solidaires. Soyons optimistes, cultivons l'espoir, c'est ensemble que nous gagnerons.

Prenez soin de vous et des autres.

Bernard Déléris

bernard.deleris@orange.fr

07 81 92 77 10

TENNIS



Timéo (consolante) et Sébastien (vainqueur du tournoi hommes)

Le tournoi 2020 de tennis d'Aussac a réussi à passer entre « les 2 vagues » ; on regrettera toutefois l'annulation de la cérémonie de clôture qui est traditionnellement un moment convivial et attendu par tous avec la présence des élus, des sponsors, la distribution de goodies et surtout les pizzas de Jérôme, mais l'organisation vous promet double portion pour l'année prochaine !

En revanche, on peut se féliciter du bon déroulement de l'ensemble des matchs (dans de bonnes conditions sanitaires), du niveau de jeu très élevé, du nombre important de participants malgré la période (26 messieurs) et de la présence de nouvelles têtes venues challenger les habitués.

On compte sur vous l'an prochain.

Merci à nos partenaires fidèles : la mairie d'Aussac, le Conseil Départemental, Groupama et le Crédit Agricole, de ne nous avoir accompagnés encore une fois cette année malgré une édition du tournoi quelque peu atypique.

Bravo à nos vainqueurs 2020 !

ASSOCIATION MANZABOY'Z



Depuis janvier 2014, l'association de motards Manzaboy'z, est toujours active dans une entente très cordiale. Chaque année, lors de l'assemblée générale, un programme de sorties moto préparé par le bureau de l'association, est soumis aux adhérents. Ces derniers peuvent aussi proposer leurs idées. Les périples à moto qui sont organisés à la journée ou certains week-ends, se déroulent dans le Tarn et tous les départements alentours. Le plus souvent, chacun apporte son pique-nique et des repas au restaurant peuvent avoir lieu selon l'occasion. Tous ces moments conviviaux se passent dans une ambiance familiale et très chaleureuse. En 2020, en raison de la crise sanitaire, beaucoup de sorties prévues ont, hélas, été annulées.

Malgré les incertitudes, une journée concours de pêche en mai, un week-end dans le Gers en août durant lequel un adhérent a gracieusement offert le gîte et le couvert aux participants et une semaine dans les Cévennes en septembre, ont pu être maintenus.

Espérons que l'année 2021 permettra de retrouver des jours meilleurs afin de repartir sur les routes en toute liberté !

Si vous êtes motards et que vous souhaitez intégrer une équipe sympathique, n'hésitez pas à nous contacter :

Président : Jean-Claude LESEIGNEUR 06.77.80.49.94

Vice-Président : Sébastien GREIN 06.89.21.11.46



ETAT CIVIL

Le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs sincères condoléances aux familles frappées par le deuil et félicitent les heureux parents

DÉCÈS

Louis Léopold DUQUESNOY décédé à ALBI le 27 janvier 2020

Charlyne MACIUK née BARRIER décédée à GRASSE le 6 juin 2020

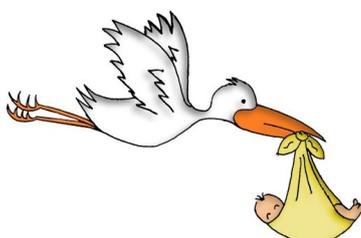
Jeannine Marie SEVERI née PRIGENT décédée à ALBI le 9 juillet 2020

Eloi Frédéric BARTHE décédé à CADALEN le 15 septembre 2020

Roseline ROUBIÈRE née TEYSSERE décédée à ALBI le 26 décembre 2020

Ginette Marie-Louise CHAMAYOU décédée à AUSSAC le 14 janvier 2021

Annie Paule BARRIER décédée à BEZIERS le 29 janvier 2021



NAISSANCES

Juline, Clara RAVAILLE née le 18 avril 2020 à ALBI

Nina MONNIER née le 10 juin 2020 à ALBI

Ethan, Gilles, Thierry LEDUC né le 18 novembre 2020 à SAINT-JEAN

Aussac

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				8	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31											

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				8	9		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4						1		
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
31																					30	31					

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
			1	2	3	4	5				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			

SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

2020 Au 1^{er} janvier, interdiction de vente de la vaisselle jetable en lot (verres, gobelets, assiettes), des coton-tige et interdiction des bouteilles d'eau plate en plastique dans les services de restauration scolaire.

Présentation du premier décret contenant les objectifs de réduction, de réemploi et de recyclage du plastique pour la période 2021-2025 dans le cadre de la stratégie zéro plastique jetable d'ici 2040.

2021 Au 1^{er} janvier, interdiction des pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles des gobelets à emporter, boîtes en polystyrène expansé (type boîtes à kebab), piques à steak, tiges pour ballons, confettis en plastique et tous les objets en plastique oxodégradable.

Déploiement de dispositifs de vrac, obligeant les vendeurs à accepter les contenants apportés par le consommateur.

Limitation du suremballage plastique grâce à un bonus-malus.

Interdiction de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique dans les entreprises.

2022 Au 1^{er} janvier, interdiction des suremballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5 kg, des sachets de thé en plastique et des jouets en plastique distribués gratuitement dans les fast food.

Obligation d'avoir des fontaines à eau dans les établissements recevant du public.

2023 Au 1^{er} janvier, interdiction de la vaisselle jetable dans les fast food pour les repas servis sur place.

2024 Au 1^{er} janvier, interdiction de vendre des dispositifs médicaux contenant des microplastiques.

2025 Au 1^{er} janvier, les lave-linge neufs sont dotés d'un filtre à microfibres plastiques.

2026 Au 1^{er} janvier, interdiction de vendre des produits cosmétiques rincés contenant des microplastiques (autres que les cosmétiques exfoliants ou gommages qui sont déjà interdits depuis le 1^{er} janvier 2018) comme les shampoings, produits de coloration, gels douche, démaquillants.

Fin progressive de TOUS les emballages en plastique à usage unique d'ici 2040

Exemples : bouteilles en plastique, tubes de dentifrice, bidons de lessive, sachets de salade...